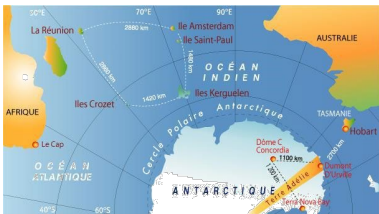


FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



INTITULE DU POSTE	<p>Médecin adjoint en hivernage dans un district du Territoire des Terres Australes et Antarctiques Françaises.</p> <p>Médecin adjoint à Kerguelen district des Terres Australes et Antarctiques Françaises.</p> <p>Co-responsable sanitaire du district avec un sénior en poste pour la même durée.</p>
SERVICE	<p>Hôpitaux des districts des Terres Australes et Antarctiques Française :</p> <ul style="list-style-type: none">- Base Alfred Faure, île de la Possession, archipel de Crozet (Subantarctique)- Base de Port aux Français, île de Kerguelen (Subantarctique)- Base de Saint Martin de Vivès, île d'Amsterdam (Subantarctique)- Base de Dumont d'Urville, Terre Adélie (Antarctique)- Base de Concordia, Dome C (Antarctique) <p>Siège Administratif à Saint-Pierre à la Réunion et Paris</p>
STATUT	<p>Volontariat en Service Civique</p>
MISSIONS ET ACTIVITES	<p>Les Terres Australes et Antarctiques Françaises regroupent un ensemble de territoires français inhabités disséminés dans l'Océan Indien et sur le continent Antarctique.</p> <p>Ces territoires sont gérés depuis le siège de la préfecture des T.A.A.F. situé à la Réunion.</p> <p>Une antenne parisienne accueille le service médical.</p>  <p>Ces territoires accueillent des bases avec du personnel qui reste en poste au maximum un an.</p>

FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



	<p>Chaque base possède un petit hôpital géré par un seul médecin. L'isolement est très important avec des délais d'évacuation allant de 10 j à plusieurs mois.</p> <p>Les liaisons avec ces territoires sont quasi exclusivement maritimes.</p> <p>Missions : Responsable sanitaire du district</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité médicale curative, polyvalente, en autonomie complète- Activité médicale de prévention- Possibilité de recherche en milieu particulièrement isolé- Gestion de l'hôpital, de la pharmacie, maintenance des appareils médicaux
ORGANISATION DU POSTE	Stage préalable obligatoire : pendant les trois mois qui précèdent le départ, réalisé en métropole, destiné à acquérir une formation pratique en chirurgie, anesthésie, dentisterie, etc. et auprès du Service Médical T.A.A.F. pour les aspects spécifiques et la médecine isolée.
SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT	Service médical T.A.A.F. /IPEV : Dr Laforêt, médecin-chef
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<p><u>Profil professionnel</u> Interne ou Docteur Junior. Spécialité : médecine générale, médecine d'urgence ou anesthésie réanimation. Autres spécialités possibles, au cas par cas.</p> <p>Dans la mesure du possible, expérience pratique en médecine d'urgences, en médecine de catastrophe ou pratique antérieure en médecine en situation isolée.</p> <p>Qualification en échographie apprécié.</p> <p><u>Qualités requises</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Rigueur, capacité d'organisation- Grande autonomie- Adaptabilité- Dynamisme, goût pour les contacts, aptitude au travail en équipe.
REMUNERATION	Volontariat en Service Civique
DUREE DE CONTRAT	13 mois de mission sur base
PROCEDURE D'ECHOIX DES CANDIDATS	Examen du profil de candidature et du curriculum vitae médical par le médecin chef des T.A.A.F., examen psychologique et examen d'aptitude physique. Par la suite signature d'un contrat de volontariat en service civique.

FICHE DE POSTE

TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



	<p>Un plus : nécessité d'anticiper cette pause dans l'internat auprès de votre responsable de DES et de la DAM de votre CHU pour planifier cette dernière et la reprise de l'internat dans les suites.</p> <p>Pour postuler envoi au service médical des T.A.A.F. un CV et lettre de motivation avant la fin de l'année N pour une sélection au premier trimestre de l'année N+1, un début de formation en septembre de l'année N et un départ en fin d'année N+1 pour une mission jusqu'en fin d'année N+2</p>
POUR POSTULER	Adresser CV et Lettre de Motivation à medecin-paris@taaf.fr copie aptitude-medicale@taaf.fr
REDACTEUR DE LA FICHE	P.LAFORET / REVISION 2024